



COMMISSION CONSULTATIVE SUR L'ENVIRONNEMENT ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

PROCÈS-VERBAL

77^e SÉANCE TENUE LE 6 NOVEMBRE 2008 à 18 h

Maison du Citoyen, salle des comités, 2^e étage, 25, rue Laurier

PRÉSENCES :

Membres

M. Patrice Martin, président, conseiller de Wright-Parc-de-la-Montagne (n^o 5)
M. Alain Riel, conseiller district de Deschênes (n^o 3)
M. Frank Thérien, conseiller, district d'Aylmer (n^o 1)
M^{me} Valérie-Anne Bachand, citoyenne
M^{me} Nicole DesRoches, CREDDO
M^{me} Marie Grégoire, citoyenne
M^{me} Cindy Lecavalier, citoyenne
M. Jacques Paulhus, citoyen
M^{me} Catherine Podeszfiniski, citoyenne
M. Cedric Tessier, Commission jeunesse

Secrétaire

M. Ghislain Deschênes, responsable des commissions et comités

Ressources-internes

M. Éric Boutet, directeur adjoint, Service de l'urbanisme et du développement durable
M^{me} Louise Lavoie, directrice du Service de l'environnement
M^{me} Marie-Claude Martel, directrice, Service de l'urbanisme et du développement durable
M^{me} Renée Roberge, coordonnatrice – politique environnementale

Autres

M. Gaétan Provencher
M. Jean-Pierre Gaudet

ABSENCES :

Membre

M. Alain Breton, CFER Outaouais

Ressources-internes

M^{me} Iblis Le Guen, chargée de projets - PGMR
M. Pascal Thivierge, coord. en planification publique, planification stratégique

DISTRIBUTION :

Aux membres de la CCEDD, aux personnes-ressources, aux membres du conseil municipal et au Greffier

PRÉSIDENT

SECRÉTAIRE

1. Constatation des présences et ouverture de la réunion

Le président ouvre l'assemblée à 18 h 5 et informe les membres que M^{me} Marie-Andrée Pelletier a retiré sa participation à titre de membre de la CCEDD.

2. Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est accepté en ajoutant l'article 7.1 et deux sujets à l'article 11.

1. Constatation des présences et ouverture de la réunion
2. Approbation de l'ordre du jour
3. Divulgation de tout intérêt susceptible de créer une situation réelle ou apparente de conflit d'intérêts
4. Approbation du procès-verbal de la séance du 9 octobre 2008
5. Signature du procès-verbal de la séance du 9 octobre 2008
6. Suivi du procès-verbal de la séance du 9 octobre 2008
7. Date de la prochaine assemblée
- 7.1 Projet d'implantation de vélos-service sur le territoire de la Ville de Gatineau
8. Politique environnementale et son plan d'action
9. Financement d'un plan de conservation des milieux humides de Gatineau par le Fonds Vert Municipal
10. Période de questions et commentaires des citoyennes et des citoyens
11. Sujets divers :
 - a) Colloque sur le développement durable
 - b) Visite des Écocentres de la région de Montréal
12. Levée de l'assemblée

3. Divulgation de tout intérêt susceptible de créer une situation réelle ou apparente de conflit d'intérêts

Aucun membre ne divulgue une quelconque situation réelle ou apparente de conflit d'intérêts.

4. Approbation du procès-verbal de la séance du 9 octobre 2008

Le procès-verbal de la séance du 9 octobre 2008 est approuvé.

5. Signature du procès-verbal de la séance du 9 octobre 2008

Le procès-verbal de la séance du 9 octobre 2008 est signé par le président.

6. Suivi du procès-verbal de la séance du 9 octobre 2008

Aucun commentaire.

7. Date de la prochaine assemblée

On rappelle que la prochaine séance de la CCEDD se tiendra jeudi le 4 décembre 2008.

Par ailleurs, on informe les membres qu'une soirée de reconnaissance du travail des membres bénévoles des Commissions et comités relevant du Service de l'urbanisme et du développement durable se tiendra mercredi le 10 décembre

2008. Une lettre d'invitation personnalisée suivra dans les prochains jours pour préciser, entre autres, le lieu et l'heure de cette soirée.

7.1 Projet d'implantation de vélos-service sur le territoire de la Ville de Gatineau

On présente un projet d'implantation de vélos-service sur le territoire de la Ville de Gatineau en insistant, entre autres, sur :

- Le financement du projet en participant au programme d'économie d'énergie d'Hydro-Québec intitulé : « Diagnostic résidentiel mieux consommer »;
- Le phasage par secteur pour implanter le projet en débutant par le centre-ville;
- Les bénéfices de ce projet particulièrement pour la santé et la qualité de vie en milieu urbain;
- Les expériences de vélos-service de plusieurs villes européennes;
- Le système de location, d'identification et de repérage approprié pour la Ville de Gatineau;
- La participation de la Ville d'Ottawa, de la CCN, et autres partenaires;
- Les coûts d'implantation du projet et de l'appui financier d'Hydro-Québec.

Arrivée de M^{me} Nicole DesRoches.

Quelques commentaires, questions et réponses sont formulés notamment sur la participation de la Ville d'Ottawa et de la CCN, le déploiement par phase, la définition des limites du centre-ville, l'élargissement de la clientèle visée.

R-CCEDD-2008-11-06 / 14

Que cette commission recommande au conseil de proposer à Hydro-Québec, le projet collectif « implantation de vélos en libre-service » sur le territoire de la ville de Gatineau et l'amélioration des infrastructures cyclables, en vue de la participation de la Ville de Gatineau à l'appui financier offert par Hydro-Québec dans le cadre du programme « Soutien aux réalisations locales – Diagnostic résidentiel Mieux consommer ».

ADOPTÉE

8. Politique environnementale et son plan d'action

On présente le document intitulé : « Politique environnementale proposée de la Ville de Gatineau » puis certains commentaires et suggestions de modifications sont formulés, notamment :

- Reformuler la première phrase de la page 7;
- Ajouter les mots « pour nos citoyens » à la phrase « Instituer un modèle à suivre; » à la page 8;
- Enlever les mots « de tout âge » à la page 9.

Arrivée de M. Frank Thérien.

On remercie madame Renée Roberge pour tout le travail effectué au cours des derniers mois en vue de l'élaboration de la politique environnementale de la Ville de Gatineau.

On présente ensuite le plan d'action proposé pour la mise en œuvre de la politique environnementale. Plusieurs commentaires, suggestions, questions et réponses sont formulés, entre autres :

- Remplacer les mots « afin de » par le mot « et » du troisième objectif du thème « L'eau ».

Comme il est 19 h, on convient de passer à l'article 10.

10. Période de questions et commentaires des citoyennes et citoyens

Arrivée de MM. Jean-Pierre Gaudet et Gaétan Provencher.

M. Jean-Pierre Gaudet, membre du Club des ornithologues de l'Outaouais, parcourt régulièrement certaines zones boisées et humides de la Ville de Gatineau soit, derrière le Casino, au nord de l'autoroute 50, secteur du boulevard Labrosse, la forêt Boucher et la baie McLaurin. M. Gaudet mentionne malheureusement que certains citoyens sont peu sensibles à leur environnement et déversent, dans ces zones, toutes sortes de déchets et de matériaux.

M. Gaudet, souhaite que la Ville de Gatineau puisse offrir aux citoyens un service efficace de collecte des ordures ménagères et qu'elle puisse également mettre en place des sites de récupération et de transbordement des objets encombrants, des résidus domestiques dangereux, des matériaux secs et des résidus de matériaux de construction et de rénovation.

Visite des Écocentres de la région de Montréal :

Le président remercie M. Gaudet de son intervention et mentionne qu'il a participé, il y a quelques jours, à une visite de cinq sites d'écocentres de la région de Montréal. Il souligne qu'une étude de faisabilité sera effectuée en vue de mettre en place un écocentre à Gatineau d'ici deux ans.

De plus, M. Martin, mentionne que cette étude devra répondre à plusieurs questions par exemple, identifier les types de matériaux (métal, bois, encombrants, etc.), combien de sites, la formule de gestion (OBLN, privée, etc.), la publicité, l'éducation, etc.

Colloque sur le développement durable

On donne quelques informations sur l'organisation, la tenue et le suivi d'un colloque sur le développement durable qui a eu lieu en octobre dernier en insistant, entre autres, sur la participation des trois chambres de commerce des villes de Gatineau et d'Ottawa, des fonctionnaires du gouvernement du Québec et des gens d'affaires.

Départ de MM. Jean-Pierre Gaudet et Gaétan Provencher.

Retour à l'article 8.

8. Politique environnementale et son plan d'action

On poursuit la formulation de commentaires, suggestions, questions et réponses sur le plan d'action proposé pour la mise en œuvre de la politique environnementale :

- Supprimer les mots « en solitaire » à la fin de l'objectif « Réduire les déplacements automobiles en solitaire »;

- Modifier le moyen « Élaborer une politique de stationnement » pour « Élaborer une stratégie de gestion du stationnement »;
- Vérifier la pertinence française du mot « arboricole »;
- Supprimer les mots « Évaluer la possibilité de » du moyen « Évaluer la possibilité de poursuivre le programme de plantation d'arbres et ... »;
- Remplacer le moyen « Préparer un plan de conservation des milieux humides et un inventaire des cours d'eau (fond vert) » par « Réaliser un plan de conservation des milieux humides et un inventaire des cours d'eau (fond vert) et sa mise en œuvre ».

R-CCEEDD-2008-11-06 / 15

Que cette commission recommande au conseil l'adoption de la politique environnementale et de son plan d'action.

ADOPTÉE

On souligne qu'un événement « de lancement » de la politique environnementale et du plan d'action est prévu en février 2009. On indique que les membres de la CCEEDD seront formellement invités à participer à cet événement.

9. Financement d'un plan de conservation des milieux humides de Gatineau par le Fonds Vert Municipal

On formule plusieurs commentaires sur l'utilisation du Fonds Vert Municipal en vue du financement d'un plan de conservation des milieux humides de Gatineau, notamment sur :

- L'utilisation du Fonds jusqu'à maintenant;
- La possibilité de renflouer le Fonds au fur et à mesure des besoins exprimés;
- Le nombre de projets structurants possible;
- L'utilisation du Fonds en vue d'acquérir certains terrains.

Départ de M. Cédric Tessier.

R-CCEEDD-2008-11-06 / 16

Que cette commission recommande au conseil d'allouer un virement de 300 000 \$ provenant du Fonds Vert au profit du budget de services professionnels du Service d'urbanisme et du développement durable afin de procéder à un inventaire des milieux humides préalable à l'adoption d'un plan de conservation.

ADOPTÉE

Des félicitations sont adressées à toutes les personnes impliquées dans l'élaboration de la politique environnementale et de son plan d'action. On mentionne, entre autres, une participation exceptionnelle des membres et une très haute qualité des interventions qui ont été maintenues au niveau de la collectivité.

Enfin, quelques commentaires sont formulés sur le mandat et l'avenir de la CCEEDD. On souligne que plusieurs dossiers et sujets devront être traités en 2009 par exemple, les Écocentres, le suivi et la mise en œuvre de la politique environnementale et de son plan d'action, la mise à jour du PGMR, etc.

10. Période de questions et commentaires des citoyennes et citoyens

Sujet traité après l'article 8.

11. Sujets divers :

a) Colloque sur le développement durable

Sujet présenté à l'article 10.

b) Visite des Écocentres de la région de Montréal

Sujet présenté à l'article 10.

12. Levée de la séance

La séance est levée à 20 h 50.